

Pourquoi restaurer écologiquement le Rhône ?

Jusqu'au 19^{ème} siècle le Rhône sinue en tresse, s'écoulant dans un lit principal mais également dans des bras secondaires creusés par les crues successives : les lônes. Son paysage, constitué de méandres, forêts alluviales de bois tendres, saules et peupliers, et bancs de graviers, abrite tout un écosystème avec une faune et une flore très diversifiées. A partir du 19^{ème} siècle notamment, les hommes commencent à le métamorphoser. Ils édifient des digues pour se protéger des crues, pour améliorer la navigation (ouvrages Girardon), des barrages, canaux et usines pour produire de l'électricité. Suite à ces travaux, le fleuve s'écoule différemment. Il perd le contact avec ses lônes qui se tarissent sous l'apport de sédiments, favorisant le développement des espèces végétales envahissantes. Les casiers Girardon se remplissent de graviers, sables et limons jusqu'à créer, à la place des anciens milieux aquatiques, des zones terrestres importantes aux abords du fleuve appelées « marges alluviales », où prospèrent des bois durs (on parle d'atterrissement). La biodiversité s'appauvrit.



Ouvrages Girardon (fin 19^e)



La restauration écologique du Rhône, c'est quoi ?

La restauration écologique du secteur d'Irigny, Vernaison et Feyzin fait partie d'un vaste programme initié en 1998 par les acteurs locaux dont CNR. Il concerne des tronçons de fleuve situés sur l'ensemble de son linéaire. Repris par le Plan Rhône de 2006, il s'inscrit aussi dans la Directive cadre Européenne sur l'Eau qui vise l'atteinte du bon état écologique des milieux aquatiques.

Les objectifs

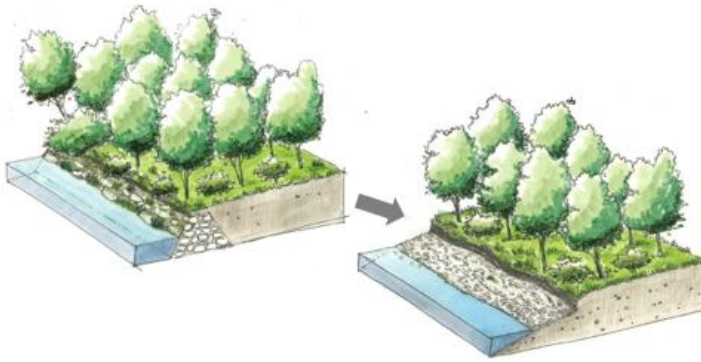
- Redonner au Rhône un fonctionnement plus naturel dans un espace de liberté et avec un transport sédimentaire en partie retrouvés.
- Favoriser la biodiversité, en rétablissant des milieux propices à de nombreuses espèces, dont certaines rares ou protégées.
- Augmenter les effets bénéfiques des crues notamment dans les lônes, afin de : favoriser un « auto-entretien » limitant le comblement sédimentaire, permettre des processus d'érosions diversifiant les écosystèmes.
- Préparer la résilience du fleuve face au changement climatique, en favorisant les échanges entre tous les milieux aquatiques qui le composent : chenal principal, bras secondaires, zones humides, nappe d'eaux souterraines etc.



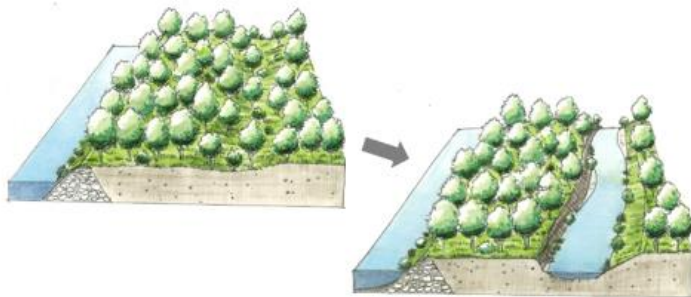
Milieu dynamique et diversifié

Les actions

- Supprimer les aménagements Girardon.
- Creuser le lit des anciennes lônes ou de nouveaux chenaux secondaires.
- Restituer au fleuve les matériaux fins et grossiers issus des terrassements pour rétablir la continuité sédimentaire et restaurer son lit.
 - Végétaliser avec des espèces variées et adaptées (peupliers noirs ou blancs, saules blancs...) pour contrer la colonisation par des espèces envahissantes.



Démantèlement d'une digue longitudinale



Recreusement d'une lône

Une réussite avérée sur d'autres territoires

Depuis 2009, des casiers Girardon ont été démantelés sur 4 tronçons du Rhône historique. Les suivis écologiques ont montré que la restauration du Rhône a favorisé les espèces typiques des grands fleuves et a augmenté la diversité biologique de la plaine alluviale.

La restauration écologique sur les secteurs d'Irigny, Vernaison et Feyzin

1. Démantèlement des ouvrages Girardon en enrochements (environ 80 000 m³ évacués et recyclés).
2. Creusement de plus de 5 km de chenaux secondaires.
3. Traitement de la Jussie et rajeunissement de la lône de Jaricot.
4. Creusement de mares phréatiques.
5. Reconnexion de la lône de Ciselande au débit réservé.
6. Dépose de la prise d'eau de la lône.
7. Remobilisation du banc alluvial.
8. Création d'une zone humide de 1,1 hectare (roselière aquatique notamment).
9. Connexion de l'étang Guinet au Rhône en lien avec la création de zones de frayères.
10. Création d'une zone de frayère, pour le brochet notamment.



A noter : Les terrassements nécessiteront l'enlèvement d'environ 2000 arbres (dont 25% d'espèces invasives), qui sera largement compensé par la plantation de 5000 arbres et arbustes d'espèces adaptées issues de filières labellisées Végétal Local. Près de 380 000 m³ de sédiments seront remobilisés dans le cadre du chantier.



Evolution paysagère avant-après travaux d'ouverture d'une lône au niveau des casiers d'Irigny

Calendrier

Les travaux se feront en 3 principales phases de terrassement pour limiter les impacts sur les cycles biologiques des espèces végétales et animales ainsi que pour les usages de loisirs du site, suivies d'une phase de végétalisation. Ils sont envisagés à partir de fin 2024 selon l'instruction réglementaire du projet par les services de l'État :

- Terrassements Saison 1 – octobre 2024 à mars 2025
- Terrassements Saison 2 – septembre 2025 à mars 2026
- Terrassements Saison 3 – septembre 2026 à mars 2027
- Végétalisation Saison 4 – octobre 2027 à avril 2028

